

PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES (PIAR)



Mise à jour : Septembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE.....	3
1. ACTIFS STRATÉGIQUES.....	4
1.1 Positionnement géographique.....	4
1.2 Capital humain.....	4
1.3 Dynamisme économique.....	4
1.4 Collaboration territoriale efficace.....	5
1.5 Climat d'affaires.....	6
1.6 Modèle d'affaires distinct.....	6
1.7 Économie circulaire territoriale.....	6
2. DÉVELOPPEMENT DES PÔLES.....	7
2.1 Le pôle d'excellence en énergies renouvelables : un écosystème en pleine maturation.....	7
2.2 Le pôle logistique : un avantage géostratégique.....	8
2.3 Une complémentarité stratégique à orchestrer.....	8
3. ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES.....	9
3.1 L'offre distinctive du service de développement économique.....	9
3.2 Un modèle d'intervention établi.....	9
3.3 Force et expertise de l'équipe.....	10
3.4 Enjeux d'intervention auprès des PME.....	10
3.5 Architecture opérationnelle.....	11
3.6 Enjeux d'intervention auprès des PME.....	11
4. RÉSEAU ACCÈS PME POUR LE RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS.....	12
4.1 Contexte, vision et objectifs du réseau.....	12
4.2 Offre uniforme des points de service.....	13
4.3 Mandat des ressources professionnelles embauchées dans le cadre du projet.....	13
4.4 Une équipe multidisciplinaire.....	14
4.5 Indicateurs de performance.....	15
4.6 Temps imparti par les ressources.....	15
4.7 Compétences transversales.....	15
4.8 Indicateurs de performance.....	16
4.9 Ressources.....	16

MISE EN CONTEXTE

Le service de développement économique de la MRC de Marguerite-D'Youville, membre du Réseau accès PME, est en cours d'élaboration de sa planification stratégique 2026-2030, planification soutenue financièrement par le ministère de l'Économie par le programme d'appui aux projets de développement économique (PAPDE). Cette planification stratégique sera complétée d'ici la fin de l'année 2025. Les éléments préliminaires de cette planification ont servi à l'élaboration du présent document. Toutefois, certains points pourraient être amenés à évoluer et, le cas échéant, une mise à jour du présent document pourrait être produite.

Notons que le comité aviseur Réseau accès PME a participé aux consultations dans le cadre de l'élaboration de la planification stratégique.

1. ACTIFS STRATÉGIQUES

1.1 POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE

La MRC de Marguerite-D'Youville bénéficie d'une proximité avec le centre urbain du grand Montréal ainsi qu'avec le futur terminal de Contrecoeur. Cette position géographique présente un potentiel pour le développement économique de la MRC.

Le territoire dispose d'un accès multimodal exceptionnel : grands axes autoroutiers (autoroutes 20, 30 et route 132), desserte ferroviaire, et proximité du MET – Aéroport métropolitain de Montréal. Cette configuration permet une connexion optimale vers Halifax, Toronto et les grands centres nord-américains, plaçant la MRC comme un hub logistique stratégique.

1.2 CAPITAL HUMAIN

Le territoire compte une population avec un niveau de scolarisation supérieur à la moyenne québécoise et la présence de compétences spécialisées. Ce capital humain, conjugué à un milieu de vie attractif, favorise la rétention des talents et confère à la région une capacité d'innovation et d'adaptation particulièrement enviable. Les données récentes confirment cette force : selon l'étude RCGT (2024), la Montérégie affiche un taux d'emploi de 83,2 % comparativement à 78,2 % au Québec, et un taux de chômage de seulement 2,7 % contre 4,1 % provincialement. Le revenu d'emploi moyen régional (65 900 \$) dépasse de 7,3 % la moyenne québécoise, reflétant la présence d'emplois à forte valeur ajoutée.

À titre d'exemple, une opportunité significative se profile avec la relocalisation de 800 emplois d'Hydro-Québec de Montréal vers la MRC, renforçant ainsi le potentiel de mobilisation des ressources humaines locales à plus long terme.

1.3 DYNAMISME ÉCONOMIQUE

La culture d'innovation, souvent qualifiée de véritable déclencheur par les acteurs du territoire, s'impose comme le moteur d'une dynamique économique résolument tournée vers l'avenir. Portée par une approche proactive en matière de développement économique, la région s'affirme comme une force établie et reconnue. De plus, la MRC présente l'un des plus faibles taux de chômage à l'échelle de la province.

L'écosystème local, fréquemment qualifié de laboratoire d'expérimentation, témoigne d'une effervescence créative où les initiatives entrepreneuriales se multiplient.

Toutefois, une nuance mérite d'être soulignée : bien que l'innovation soit saluée, il existe une certaine réserve face au « modèle startup ».

Portée par une culture d'innovation perceptible à l'échelle du territoire, l'économie de la région s'appuie sur une grande diversité de secteurs d'activités ainsi que sur deux pôles d'excellence en énergies renouvelables et en logistique. À l'intersection de tous ces facteurs bénéfiques aux entreprises, la MRC est reconnue comme un lieu propice à l'émergence d'entreprises de calibre national et international.

1.4 COLLABORATION TERRITORIALE EFFICACE

La configuration territoriale, composée de six municipalités, facilite grandement la coordination des initiatives et la mise en œuvre de projets communs. Cette concentration administrative favorise une gouvernance concertée, renforcée par une population engagée et mobilisée autour des enjeux locaux.

La synergie établie entre les entreprises et les instances municipales témoigne d'une volonté partagée de valoriser les ressources du territoire et d'en maximiser le potentiel. Cette capacité à rassembler les forces vives, tant économiques que citoyennes, constitue un levier stratégique pour le développement harmonieux et durable de la région.

De plus, la MRC regroupe des élus engagés et est appuyée par une équipe de développement économique ayant développé un inventaire d'expertises riche et ayant atteint un niveau avancé de maturité quant à la gestion du développement du territoire. La collégialité qui existe sur le territoire constitue un facteur clé dans le développement et l'exécution de projets collaboratifs qui favorisent le développement simultané de plusieurs municipalités.

Cette synergie territoriale repose sur l'alignement des six municipalités qui travaillent dans une direction commune, renforcée par l'agilité et la rapidité de décision à tous les niveaux. La structure organisationnelle de la MRC permet l'intégration de services internes spécialisés (géomatique, environnement, communications, urbanisme) permettant une approche multidisciplinaire sans recours systématique à des intervenants externes.

Cette organisation permet la réalisation d'études, comme le plan régional des espaces industriels, en mobilisant les compétences internes d'aménagement. Cette capacité d'orchestration interne différencie la MRC

d'organismes de développement économique qui opèrent de façon plus isolée.

1.5 CLIMAT D’AFFAIRES

La perception du climat d'affaires du territoire est positive selon les acteurs consultés. L'expansion du milieu d'affaires s'appuie sur une attitude municipale proactive, où les administrations locales sont à l'écoute des entreprises et déploient des mesures concrètes pour faciliter leurs activités.

L'approche collaborative dans le traitement des dossiers contribue à créer un environnement favorable à l'investissement. Les données disponibles illustrent cette évolution : Sainte-Julie maintient une activité commerciale soutenue, tandis que Varennes a accueilli 330 nouvelles entreprises au cours des quinze dernières années.

1.6 MODÈLE D’AFFAIRES DISTINCT

La MRC de Marguerite-D'Youville a développé un modèle organisationnel qui se caractérise par son agilité et sa capacité à optimiser l'impact avec des ressources humaines limitées. Avec six employés dédiés au développement économique sur une structure totale de 80 employés, l'organisation fonctionne comme une force opérationnelle réactive capable de s'adapter rapidement aux besoins émergents du territoire.

Cette approche s'appuie sur trois piliers fondamentaux : une capacité de réactivité qui permet de répondre efficacement aux demandes des entreprises, un modèle collaboratif développé avec des partenaires stratégiques comme DEL et Montérégie Économique, et une structure MRC intégrée qui offre un accès à des services complémentaires (géomatique, environnement, urbanisme).

L'effet multiplicateur généré par cette approche collaborative permet à l'équipe de dépasser ses capacités nominales en s'appuyant sur un écosystème de ressources externes spécialisées. Cette stratégie constitue un actif organisationnel qui pourrait être mis en valeur et appuyé.

1.7 ÉCONOMIE CIRCULAIRE TERRITORIALE

L'exemple de Greenfield Global illustre concrètement l'émergence d'une économie circulaire sur ce territoire. L'entreprise a développé une approche exemplaire de valorisation intégrale : aucun déchet ne sort de ses installations. Les 190 millions de litres d'éthanol produits annuellement génèrent des sous-produits entièrement revalorisés : le CO₂ biogénique est

capté, 135 000 tonnes de drèche de distillerie sont transformées en alimentation animale, et 4 000 tonnes d'huile de maïs deviennent du biodiesel. Cette sophistication opérationnelle, où chaque résidu devient un intrant valorisé, révèle une maturité de l'écosystème énergétique territorial qui dépasse la simple production pour intégrer une logique circulaire complète (Espace Stratégies, 2025). Au-delà de cet exemple, une symbiose industrielle se développe où les entreprises du territoire créent des synergies en valorisant mutuellement leurs sous-produits.

Cette convergence d'atouts stratégiques — du capital humain qualifié à l'innovation territoriale, en passant par une gouvernance collaborative et une économie circulaire émergente — positionne la MRC de Marguerite-D'Youville comme un écosystème économique mature et résilient. L'intégration de ces forces distinctives crée un environnement d'affaires unique qui favorise autant l'attraction d'investissements que le développement endogène d'entreprises à fort potentiel.

2. DÉVELOPPEMENT DES PÔLES

Le territoire de la MRC s'articule autour de deux pôles industriels distincts qui révèlent des dynamiques complémentaires et des potentiels de développement considérables. Ces concentrations sectorielles, fruit d'une évolution historique et d'investissements structurants, constituent désormais les piliers de l'économie régionale et orientent les ambitions de développement futur.

Le développement des pôles s'enrichit également d'initiatives en économie sociale qui renforcent la cohésion territoriale et complètent l'offre de services aux entreprises et aux citoyens.

2.1 LE PÔLE D'EXCELLENCE EN ÉNERGIES RENOUVELABLES : UN ÉCOSYSTÈME EN PLEINE MATURATION

Le pôle d'excellence en énergies renouvelables témoigne d'une maturité remarquable avec ses 4 272 emplois spécialisés, en croissance de 23,6 % depuis 2018. Cette dynamique s'appuie sur un écosystème diversifié où se côtoient des géants industriels comme Greenfield Global, seul producteur d'éthanol au Québec, ArcelorMittal avec son procédé à faible empreinte carbone et Air Liquide, pionnier de l'hydrogène vert par électrolyse.

La force distinctive de ce pôle réside dans l'articulation exceptionnelle entre recherche et industrie. Les trois centres de recherche d'excellence — IREQ, CanmetÉNERGIE et INRS — mobilisent près de 800 chercheurs et génèrent un foisonnement d'innovations qui irrigue directement le tissu industriel. Cette synergie se traduit par des projections d'emplois estimées

entre 14 148 et 20 024 postes d'ici cinq à dix ans et par un effet de levier financier où chaque dollar public génère jusqu'à cinq dollars de retombées.

Une tendance particulièrement intéressante réside dans l'émergence d'une économie circulaire active, où les sous-produits d'une entreprise deviennent les intrants d'une autre. Ce fonctionnement révèle une sophistication croissante de l'écosystème. Toutefois, ce développement fait face à des défis : l'écart de prix avec les énergies fossiles, une certaine fragmentation malgré les synergies et la complexité réglementaire qui freine parfois l'innovation.

2.2 LE PÔLE LOGISTIQUE : UN AVANTAGE GÉOSTRATÉGIQUE

Le pôle logistique s'appuie sur un atout géographique, renforcé par l'expansion du Port de Montréal à Contrecoeur et sa capacité prévue de 1,15 million de conteneurs. Cette infrastructure majeure, combinée à la proximité des axes autoroutiers stratégiques, place le territoire comme un élément essentiel des chaînes d'approvisionnement nord-américaines.

L'importance stratégique de ce secteur est confirmée par les données : l'industrie du transport et de l'entreposage emploie déjà 89 400 personnes en Montérégie (2022), représentant 8,1 % de l'emploi total régional, soit le double de la moyenne québécoise de 4,1 % (RCGT, 2024).

Les investissements privés — 150 millions pour l'entrepôt réfrigéré du Groupe Robert et 190 millions pour la relocalisation du Groupe Jean Coutu — témoignent de la confiance des acteurs économiques dans ce positionnement. Les projections tablent sur 4 434 à 4 687 emplois dès 2027, mais cette croissance soulève des préoccupations quant à la compétition pour la main-d'œuvre avec d'autres projets d'envergure.

2.3 UNE COMPLÉMENTARITÉ STRATÉGIQUE À ORCHESTRER

Ces deux pôles présentent des profils distincts, mais complémentaires. Le pôle énergétique mise sur l'innovation, la recherche et la transformation industrielle durable, tandis que le pôle logistique exploite un avantage géostratégique pour capter les flux commerciaux continentaux. Cette dualité offre une diversification économique, mais appelle à une gouvernance pour éviter les tensions sur les ressources communes, notamment la main-d'œuvre et les infrastructures, et pour maximiser les synergies potentielles.

3. ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES

L'architecture d'accompagnement aux entreprises de la MRC révèle une organisation mature, fruit de plus de 20 ans d'évolution, qui se caractérise par une approche personnalisée et une excellente connaissance du territoire. Cette structure, aujourd'hui à un tournant, doit concilier son fonctionnement actuel avec les nouvelles exigences d'un environnement économique en mutation.

3.1 L'OFFRE DISTINCTIVE DU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **Proximité exceptionnelle avec les acteurs** : Relations humaines chaleureuses, approche personnalisée et présence active sur le terrain qui distinguent l'organisation des services plus formels. Cette proximité se traduit par une connaissance fine de l'écosystème entrepreneurial et un accompagnement qui s'adapte aux réalités spécifiques de chaque entreprise.
- **Universalité et inclusivité de l'accompagnement** : Aucune exclusion d'entrepreneur, diversité des services offerts et rôle de porte d'entrée accessible à tous, contrastant avec des organismes qui spécialisent leur clientèle. Cette approche inclusive permet de maintenir un tissu entrepreneurial diversifié sur le territoire.
- **Fonction de connecteur territorial** : Participation active aux instances de concertation et facilitation du maillage entre entreprises, créant un écosystème d'affaires interconnecté. L'organisation joue un rôle d'intermédiaire qui génère des synergies entre acteurs locaux.
- **Agilité opérationnelle et accompagnement en profondeur** : Adaptation rapide aux besoins spécifiques, boîte à outils flexible et accompagnement allant au-delà des services standards jusqu'à l'autonomie de l'entreprise. Cette agilité permet de répondre efficacement aux urgences entrepreneuriales et aux opportunités émergentes.

3.2 UN MODÈLE D'INTERVENTION ÉTABLI

Le Service de développement économique a développé une proposition de valeur : un diagnostic entrepreneurial express en 30 minutes qui permet d'orienter chaque entreprise vers les ressources appropriées.

L'accompagnement de 268 entreprises en 2024, avec un objectif de 300 pour 2025, témoigne d'une montée en charge. Cette croissance s'articule autour de trois axes : l'accompagnement direct aux entreprises, une programmation interne (formations, réseautage) et l'animation de projets à impact territorial, notamment par la mise en place des pôles logistique et en énergies renouvelables.

3.3 FORCE ET EXPERTISE DE L'EQUIPE

L'équipe de développement économique s'appuie sur des expertises internes diversifiées qui constituent un avantage concurrentiel :

- **Immigration et intégration** : Accompagnement spécialisé pour l'attraction et l'intégration de la main-d'œuvre internationale.
- **Virage numérique** : Diagnostic DIGIFAB et accompagnement technologique des entreprises.
- **Développement durable** : Expertise en économie circulaire et transition écologique.
- **Innovation** : Support en transfert technologique et développement de produits.
- **Financement** : Maîtrise des montages financiers et identification de sources de financement.
- **Réseautage territorial** : Capacité de maillage et de facilitation des collaborations interentreprises.

Cette diversité d'expertises permet une approche multidisciplinaire sans recours systématique à des consultants externes, créant un effet multiplicateur et une cohérence dans l'accompagnement.

3.4 ENJEUX D'INTERVENTION AUPRÈS DES PME

La MRC a identifié six axes d'intervention prioritaires qui orientent ses efforts et reflètent les besoins territoriaux spécifiques :

- **Virage numérique** : Accompagnement digital, diagnostic technologique et optimisation des processus numériques.
- **Développement durable** : Économie circulaire, transition écologique et efficacité énergétique.

- **Innovation** : Soutien R&D, transfert technologique et développement de nouveaux produits.
- **Exportation et diversification** : Ouverture de nouveaux marchés et de stratégies commerciales.
- **Amélioration de la productivité manufacturière** : Optimisation des processus et modernisation des équipements.
- **Transfert d'entreprise** : Accompagnement du repreneuriat et facilitation des transitions générationnelles.

Ces axes d'intervention permettent un ciblage stratégique tout en maintenant l'universalité d'accès aux services de base.

3.5 ARCHITECTURE OPERATIONNELLE

Structure d'intervention à trois volets :

- **Accompagnement direct** : Conseils individuels aux entreprises, fonction de porte d'entrée et orientation vers l'écosystème, soutien financier et optimisation de montages financiers.
- **Initiatives et programmation interne** : Maillage territorial par des événements de réseautage, développement des compétences par des formations en cohortes et outils financiers (programmes Fonds de soutien aux entreprises et Fonds locaux d'investissement).
- **Projets à impact territorial** : Animation du pôle en énergies renouvelables et du pôle logistique-transport, projets structurants de développement territorial.

3.6 ENJEUX D'INTERVENTION AUPRÈS DES PME

Le SDE structure son offre autour de **huit défis principaux** des entreprises :

1. **Accompagnement** : Étude de marché, plan d'affaires, mentorat;
2. **Financement** : Préparation de dossiers, accès aux fonds MRC et partenaires;
3. **Revenus** : Programmes d'exportation, commercialisation numérique;

4. **Main-d'œuvre** : Diffusion d'offres, recrutement numérique et international;
5. **Compétences** : Subventions pour formation, École des entrepreneurs du Québec;
6. **Productivité** : Projets innovants, diagnostic DIGIFAB, virage numérique;
7. **Développement durable** : Diagnostic en matières résiduelles, Fonds Écoleader;
8. **Transmission** : Soutien de la relève, Centre de transfert d'entreprise du Québec (Repreneuriat Québec).

4. RÉSEAU ACCÈS PME POUR LE RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS

4.1 CONTEXTE, VISION ET OBJECTIFS DU RESEAU

Créé en 2020, le réseau Accès entreprise Québec (AEQ) a permis de renforcer les services d'accompagnement et d'investissement offerts aux entrepreneurs et aux entreprises dans toutes les régions du Québec pour ainsi accélérer le développement économique régional. Cela est passé par l'embauche de professionnels au sein des municipalités régionales de comté (MRC) et, le cas échéant, dans leurs organismes délégataires (OD) en développement économique. Ces professionnels sont dédiés à l'accompagnement des projets d'affaires d'entreprises et au référencement des entrepreneurs vers les organismes, programmes et outils appropriés dans une optique de faciliter les démarches de financement.

Depuis le lancement du réseau, plus de 200 professionnels ont été embauchés. Ces derniers accompagnent annuellement près de 10 000 projets d'entreprises et procèdent à près de 8 000 référencements.

En gardant la même vision, le Réseau accès PME est déployé. Il vise à permettre à un plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs d'atteindre leur plein potentiel pour participer à la prospérité et à la croissance économique de toutes les régions du Québec. Le réseau AEQ devient donc le Réseau accès PME. Les MRC et OD, qui sont les points de services et la porte d'entrée pour les entrepreneurs :

- Offrent des services locaux aux entrepreneurs qui répondent à leurs besoins directs;
- Permettent aux entreprises des différentes régions d'avoir accès à des services comparables sur l'ensemble du territoire québécois;
- Font en sorte que les entreprises puissent se déployer partout et ainsi occuper le territoire québécois.

4.2 OFFRE UNIFORME DES POINTS DE SERVICE

Il est attendu que le Service de développement économique de la MRC de Marguerite-D'Youville, qui est un point de services, soit en mesure :

- D'accompagner les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires;
- De référer aux ressources, programmes et services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.);
- D'intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une accessibilité de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs;
- De collaborer avec des ressources et des experts sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs;
- De collaborer étroitement avec Investissement Québec dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance;
- De contribuer à faciliter les démarches de financement en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les Fonds locaux d'investissement, les Fonds locaux de solidarité et d'autres fonds régionaux dédiés;
- De dynamiser l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.

4.3 MANDAT DES RESSOURCES PROFESSIONNELLES EMBAUCHEES DANS LE CADRE DU PROJET

Il est attendu que les ressources professionnelles embauchées dans le cadre du Projet, soient en mesure :

- De connaître et comprendre les services en entrepreneuriat, ainsi que les acteurs du développement économique qui sont accessibles aux entreprises au sein de leur territoire;
- D'accompagner les entrepreneurs dans leurs projets, peu importe leur stade de développement (prédémarrage, démarrage, croissance, consolidation, relève);
- De référer les entreprises ou les entrepreneurs aux services appropriés d'autres organismes de développement économique du milieu pour concrétiser leurs projets;
- De collaborer avec les organismes de développement économique du milieu, dont Investissement Québec, pour assurer une complémentarité des services offerts aux entrepreneurs;
- De faciliter le déploiement des projets des entreprises ou des projets de développement économique;
- D'être à l'affût des besoins des entrepreneurs;
- D'appuyer les entrepreneurs dans leurs démarches;
- De participer à la dynamisation du réseau via la plateforme Web et aux activités de développement des compétences offertes par les partenaires;
- De collaborer aux stratégies économiques gouvernementales.

4.4 UNE ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE

- Le recrutement de l'équipe de conseillers, dont certains postes ont été permis par Réseau accès PME, vise à assurer une composition diversifiée sur le plan de la formation et de l'expérience. L'accent est mis sur le savoir-être et l'attitude afin de faciliter les échanges avec l'ensemble des entreprises;
- L'approche collaborative au sein de l'équipe est encouragée. Du fait des compétences et expériences de chacune des ressources, une expertise transversale est présente dans plusieurs domaines (marketing numérique, financement, démarrage, etc.). Ainsi, chacun des accompagnants peut solliciter l'expertise de ses collègues dans le but de mieux accompagner les clients;
- Le transfert de connaissances et la transmission de la culture organisationnelle sont renforcés par la présence de ressources d'expérience capables d'encadrer les nouveaux collaborateurs.

4.5 INDICATEURS DE PERFORMANCE

Considérant ce qui précède, et en lien avec les objectifs du Réseau accès PME, ces éléments seront considérés comme indicateurs de performance :

- Nombre d'interventions auprès des entreprises;
- Initiatives visant à mieux desservir et accompagner les entreprises (activités de maillage, formations, appels de projets, etc.);
- Actions en lien avec la mise en place du pôle d'excellence en énergies renouvelables et du pôle logistique;
- Investissements directs réalisés;
- Nombre de référencement réalisés auprès d'organismes partenaires.

4.6 TEMPS IMPARTI PAR LES RESSOURCES

Chacune des deux ressources du Réseau accès PME devra consacrer son temps de cette façon :

- 50 % pour du démarchage et du réseautage, des visites de suivi et l'identification des besoins;
- 25 % pour l'accompagnement technique (rédaction de plan d'affaires, de demandes de subventions diverses, de développement de partenariats, etc.);
- 25 % pour l'utilisation des différents programmes financiers du SDE de la MRC de Marguerite-D'Youville et mise en place d'initiatives suivant les thématiques attribuées.

4.7 COMPÉTENCES TRANSVERSALES

L'équipe multidisciplinaire permet d'offrir un accompagnement de première ligne pour les thématiques suivantes :

- Ressources humaines et marketing numérique;
- Innovation et virage numérique;
- Relève d'entreprise;
- Financement;
- Économie sociale;

- Développement social et communautaire;
- Développement durable;
- Démarrage et Startups.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Pour toute l'équipe du Service de développement économique de la MRC, les indicateurs de performance, sur une base annuelle, seront :

- Nombre d'interventions auprès des entreprises : 300;
- Initiatives visant à mieux desservir et accompagner les entreprises (activités de maillage, formations, appels de projets, etc.) : 7;
- Actions en lien avec la mise en place du pôle d'excellence en énergies renouvelables et du pôle logistique : 3;
- Investissements directs réalisés > 1 M\$;
- Nombre de référencement réalisés auprès d'organismes partenaires : 30.

D'autres activités comme les programmes de mentorat, la participation à des activités de chambres de commerce ou autres à titre d'administrateur désigné ou d'observateur, par et pour la MRC, pourront s'ajouter, mais sans être des indicateurs de performance. Le temps imparti à ces activités se retrouve dans le 25 % mentionné plus haut pour les activités de démarchage et de réseautage.

4.9 RESSOURCES

- Deux coordonnateurs, Service-conseil aux entreprises
 - Gestion administrative et financière;
 - Accompagnement des nouvelles ressources;
 - Accompagnements spécifiques;
 - Développement des pôles (énergies propres et logistique de transport);
 - Maintien des politiques d'investissement à jour et initiatives variées.

- Un responsable, développement économique et attractivité du territoire
 - Promotion, attractivité du territoire;
 - Développement d'affaires et suivis d'entreprises.
- Trois conseillers(ères) aux entreprises
 - Accompagnement des entreprises;
 - Développement d'affaire et suivis;
 - Initiatives variées;
 - Gestion de fonds.
- Un(e) agent(e) de développement durable et GMR
 - Accompagnement des entreprises en développement durable et GMR.
- Une adjointe administrative, dédiée au développement économique
 - Support de l'équipe pour tout le volet administratif;
 - Optimisation des processus et des procédures en collaboration avec l'équipe de direction.